



Intégrer les lycées dans l'éducation prioritaire : c'est urgent et nécessaire !

Depuis le lancement du plan pour l'éducation prioritaire en 2014, le SE-Unsa réclame auprès du ministère de l'Education nationale l'intégration des lycées et plus particulièrement des lycées professionnels dans le dispositif qui accueille majoritairement des jeunes socialement défavorisés. Les équipes de ces établissements sont effectivement en première ligne dans la lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans diplômes.

A la rentrée 2015, certains lycées devaient être classés en REP (réseau d'éducation prioritaire) dans le cadre d'une future cartographie établie par le ministère et en fonction d'indicateurs sociaux et économiques. Mais, force est de constater, qu'aucun lycée n'a été labellisé REP. Aujourd'hui, à trois mois des élections présidentielles, on constate que cette intégration des lycées dans l'éducation prioritaire a été une occasion manquée du quinquennat. La redéfinition de la carte de l'éducation prioritaire aurait dû être effectuée depuis longtemps.

Néanmoins, pour le SE-Unsa, la sortie des lycées de l'éducation prioritaire n'est pas envisageable. Cela aboutirait à une dislocation des équipes pédagogiques et à une dégradation des conditions d'encadrement des jeunes. Même si nous reconnaissons que la clause de sauvegarde indemnitaire de deux ans qui a été prorogée de 2 ans (*jusqu'à 2018-2019*), ainsi que le fléchage de 450 créations de postes à destination des lycées les plus défavorisés vont dans le bon sens, ces mesures transitoires ne suffisent pas. Le ministère doit maintenant prendre ses responsabilités et lancer le chantier des lycées dans la nouvelle cartographie de l'éducation prioritaire.

Toutefois, pour le SE-Unsa, il n'est en aucun cas question de remettre en cause la réforme de l'éducation prioritaire mise en place dans les écoles et les collèges avec les REP et les REP+. La dimension pédagogique de cette réforme est pour nous essentielle. Les moyens supplémentaires dans les écoles et les collèges doivent avant tout permettre de travailler autrement et de mettre en place de nouvelles approches pédagogiques, de nouvelles modalités de travail. C'est cette démarche qu'il faut obtenir pour les lycées !

C'est donc dans ce cadre et sur la base d'une revendication simple et claire - le lancement du chantier sur l'intégration des lycées dans l'éducation prioritaire - que le SE-Unsa soutient les collègues des lycées ex-ZEP qui se mobilisent pour l'obtention de cette revendication.